Les échos de quartier - n° 35

Janvier 2018

février 2018

Retrouver plus d'infos

www.vivreles2lions.fr

ou sur

facebook.com/vivreles2lions

Sommaire

Page 2 - Actualités
- Infos du mois (les moyens de paiement)
- Réunion d'information
- Voeux de Monsieur le Maire
- Cabinet médical
- Un peu d'histoire
- La pensée du jour

Page 3 - Association et à venir
- Assemblée Générale
-Repas de Noël
- 11e petit déjeuner PRO
- 12e petit déjeuner PRO
- Bloc-notes
- Carton rouge
- Sortie : repas à l'Arganier

Page 4 - Divertissements
- Découverte de la Faune et la Flore
- Le clin d'oeil de Jeanne
- Adhérez à Vivre les 2 Lions

Au revoir 2017 et bienvenue 2018 !

L'Assemblée Générale qui a eu lieu le 24 octobre a permis le renouvellement du bureau.

Environ une cinquantaine de personnes était présente, adhérents et non adhérents à ce jour. En concertation avec le bureau, notre souhait était que la présidence revienne à un habitant afin de garder un oeil averti ou aiguisé sur l'environnement et la qualité de vie du quartier, qu'il s'agit de préserver mais aussi d'améliorer. Nous appréhendons une dégradation liée à de nombreux projets immobiliers.

Malheureusement personne n'a souhaité se présenter. Bien que démissionnaire pour des raisons familiales, j'ai préféré me représenter. Bienvenue à notre nouveau trésorier, M. Alexandre BLIN du cabinet Grant Thorton. Je tiens à remercier toute l'équipe pour son dévouement, les bénévoles indispensables et trop peu nombreux lors des manifestations. Par ailleurs, nous avons invité, le 13 décembre, M. Julien ALET, adjoint au Maire, responsable des quartiers sud de Tours, pour être informés des projets et pour lui rappeler des problèmes déjà évoqués : la récupération d'eau sur les ronds-points, la circulation non maîtrisée et le risque pour l'accès des véhicules d'urgence.

Enfin, le projet de construction d'une école dans le quartier, école dont le nom ne nous pas été révélé, va permettre de répondre enfin aux attentes des habitants.

A tous les habitants et tous les acteurs du quartier, je souhaite une bonne et heureuse année.

La Présidente

Roselyne DOREAU

Responsable de la publication : Roselyne DOREAU

Comité de rédaction : Annick DARRAS, Jeanne KRIEG, Catherine CORNETTE, Marie Claude FOURRIER, Loïc DILLEMANN, Hervé GALTAUD, Alexandre BLIN

web

Flashez ce code pour aller sur notre site internet

Infos du mois

LES MOYENS DE PAIEMENT

Peut-on vous refuser un paiement en espèces ? Non ! les professionnels doivent accepter les paiements en espèces. La réglementation française dispose en effet : « Le fait de refuser de recevoir des pièces de monnaie ou des billets de banque ayant cours légal en France selon la valeur pour laquelle ils ont cours est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe. » Soit 150 euros maximum. Toutefois, ils ne sont pas tenus d'accepter plus de cinquante pièces à la fois : « (…) nul n'est tenu d'accepter plus de cinquante pièces lors d'un seul paiement », dispose la règlementation européenne. Au-delà, donc, ils peuvent refuser d'encaisser. Cependant, un client peut régler avec un nombre illimité de billets, selon des plafonds fixés par décret. Le plafond d'espèces maximum qu'il est possible de recevoir est fixé à 1 000 euros (ou 3 000 euros pour les paiements effectués au moyen de monnaie électronique) lorsque le client a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle.

Peut-on vous refuser un paiement par chèque ou carte bancaire ? Oui ! Le commerçant peut refuser ou accepter le règlement par chèque ou carte bancaire sous réserve d'en informer ses clients préalablement et de manière apparente par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou de tout procédé adéquat visant à les informer. Les panneaux à l'entrée d'un magasin ou sur les caisses sont donc admis s'ils sont visibles. Par ailleurs, si ces moyens de paiement sont acceptés, il est possible d'imposer des conditions, comme par exemple un montant minimum d'achat (en fonction des commissions bancaires pour le paiement par carte).

Exemple : « Paiement en CB à partir de 5 euros » ou encore « Pièce d'identité exigée en cas de règlement par chèque ».

CLCV37 (association de défense des consommateurs) 1 avenue Michelin 37200 TOURS. Tél. 02 47 72 71 69 non stop de 9 H à 18 H.

Mail : clcv.indreetloire@gmail.com

Réunion d'information le 13 décembre 2017

Suite à notre Assemblée Générale, les adhérents et non adhérents souhaitaient une rencontre avec le représentant des comités de quartier M. Julien ALET. Cette rencontre a donc eu lieu le 13 décembre 2017 en présence également du représentant du Commerce et des Entreprises M. Florian GLEIZES. Diverses questions ont été posées par les habitants, mais certaines sont restées sans réponses précises concernant l'urbanisme. Une rencontre avec l'élu concerné sera à programmer.

Voeux de Monsieur le Maire aux associations des 2 Lions

Monsieur le Maire nous a invités aux Granges Collières à une rencontre avec les associations culturelles hébergées en ce lieu, le 10 janvier en présence de la première adjointe et de l'adjoint de quartier, ainsi que des représentants de son cabinet. Un moment de convivialité et d'échange avec les membres de notre association sur nos activités et les projets menés dans le quartier par la ville. Cette rencontre va nous permettre d'avoir des projets communs en coordination avec Sophier PERRIER attachée à la Mairie de Tours.

Cabinet médical 2 Lions

Le cabinet de médecine générale auparavant situé 23 rue Germaine Tailleferre a été transféré en juillet dernier au 39 allée Ferdinand de Lesseps.

Le Dr Magali Delille et le Dr Aurore Nodet, ainsi que le Dr Benoît KAAS arrivé depuis le 4 septembre 2017, y consultent sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Un peu d'histoire : Les 2 Lions avant le nouveau quartier

La ville de Tours est située sur la rive droite du Cher, la rivière faisant la limite. Au sud, rive gauche, débute Joué-lès-Tours. L'accès se fait par le pont St-Sauveur alors à deux voies de circulation. Sitôt le pont franchi, commence un véritable quartier avec commerces, habitations, industries et fermes. Ces dernières cultivent les terres, et de nombreuses pâtures avec animaux occupent cette plaine alluvionnaire. Une population assez importante vit et travaille dans ce coin de Joué-lès-Tours, avant que la ville de Tours n'en fasse l'acquisition le 1er juin 1965.

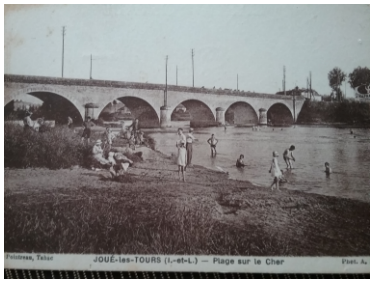

La photo ci-jointe montre l'aire de baignade où nombre de personnes faisaient l'apprentissage de la natation.

La pensée du jour

"Tous les hommes pensent que le bonheur se trouve au sommet de la montagne alors qu'il réside dans la façon de la gravir."

Confucius

Bloc-notes

Janvier

- Mercredi 31 : Galette

Février

- Balade à programmer

Petit-Déjeuner PRO réservé aux entreprises

Mars

Prévision de la visite d'une Centrale nucléaire : organisée par EDF ?

La société CERTESENS nous a proposé une visite avec test sensoriel, à confirmer.

Mai

Dimanche 20 au matin

- Animation Roller autour et dans l'Heure Tranquille

CARTON ROUGE

Avec toutes les constructions à venir, les habitants des Deux Lions et de l'avenue Pont-Cher sont très inquiets quant aux mauvais écoulements d'eau au rond-point face à EDF. En effet, ceux-ci ont été très mal anticipés et surtout mal aménagés, avec notamment des tuyaux d'évacuation trop petits.

Ce problème, signalé de longue date, s'est accru depuis la construction du bâtiment EDF. A plusieurs reprises, des habitants de l'avenue ont même vu leur couloir inondé. C'est inacceptable.

D'autre part, les habitants de l'avenue Pont-Cher ont déjà signalé le danger provoqué par la chute des branches mortes des platanes qui longent l'avenue. Est-il toujours prévu d'élaguer les arbres et de les entretenir ?

Toutes les occasions sont bonnes pour se réunir, nous avons partagé avec une douzaine de personnes "L'arrivée du Touraine Primeur" le 14 novembre 2017 à l'Arganier, un moment agréable.

Activités de Vivre les 2 Lions

Assemblée Générale

Mardi 19 novembre 2017 l'Assemblée Générale a eu lieu dans les locaux de l'IMT. L'assistance était assez nombreuse, composée d'habitants, de dirigeants d'entreprises et de commerces.

Après le rapport moral sur les activités de l'année passée, le rapport financier a confirmé le bon fonctionnement de l'association.

Puis le vote a eu lieu pour constituer le bureau et le conseil d'administration.

BUREAU :

Présidente : Roselyne DOREAU

Vice-président : Hervé GALTAUD

Vice-président : Loïc DILLEMANN

Secrétaire : Catherine CORNETTE

Trésorier : Alexandre BLIN

Repas de Noël à l'Arganier

Jeudi 14 décembre 2017, une quinzaine d'adhérents se sont retrouvés à l'Arganier pour un repas convivial. Chacun avait choisi son menu et s'était inscrit pour ce repas de Noël. Une salle avait été réservée, et chacun a pu échanger dans une ambiance sympathique. De nouveaux adhérents avaient rejoint les anciens. Cela a permis de faire connaissance et de faire circuler les informations concernant le quartier.

11e Petit-Déjeuner Pro

La société CERTESENS a eu le plaisir d'accueillir le petit déjeuner PRO de l'association Vivre les 2 Lions le 16 novembre 2017 dans ses locaux du 56, avenue Marcel Dassault.

Une quarantaine de participants avaient fait le déplacement pour découvrir le premier laboratoire Tourangeaux d'innovation spécialisé dans les technologies du sensoriel.

CERTESENS accompagne les structures publiques et/ou privées dans chaque étape de leur démarche de différenciation et apporte des réponses sur mesure aux problématiques d'innovation sensorielle (par exemple : l'approche sensorielle de l'intérieur du Tramway de Tours a été pensée par les équipes de CERTESENS… à vous de découvrir…).

Durant deux heures, nous avons eu le plaisir de visiter les locaux de CERTESENS et plus particulièrement l'ensemble des outils qui sont utilisés. Cette visite a été ponctuée par différents ateliers afin que les participants puissent partir à la découverte de leurs sens…

12e Petit-Déjeuner Pro

Au petit déjeuner professionnel qui a eu lieu à l'Arganier le 19 décembre 2017, une dizaine de personnes ont pu se rendre disponible, date peu opportune avec les fêtes de fin d'année.

Découverte de la Faune et la Flore

par Georges SABATIER

La Cardère sauvage

Cette plante autrefois utilisée dans l'industrie textile pour carder (c'est-à-dire peigner) la laine, est également surnommée "Cabaret des Oiseaux" parce que ces feuilles engainantes soudées à leurs bases forment une coupe qui retient l'eau de pluie. D'où l'origine de son nom scientifique Dipsacus (du grec "Dipsakos", lié à la soif).

La cardère est une plante bisannuelle qui forme une rosette de feuilles gaufrées la première année.

Puis arrivent des tiges et des fleurs mauve l'année suivante dès le début de l'été. Pouvant atteindre 2 mètres de hauteur dans les friches comme derrière la station de pompage de Joué-lès-Tours aux 2 Lions, et sur la zone naturelle du Petit Cher.

A L'automne, celles-ci deviennent toutes sèches et, de ce fait, elles sont facilement reconnaissables et de bon augure pour les Chardonnerets élégants qui se nourrissent de leurs graines.

Des scientifiques ont mis en évidence que cette plante aurait des substances dans ses racines qui seraient susceptibles de soigner la maladie de Lyme, transmise par les tiques. Une parmi toutes les autres vertus qu'elle possèderait.

Article et photos de Georges SABATIER

avec la participation d'Isabelle, Pierre et Guillaume

Le clin d'oeil de Jeanne

Début 2018 !!!

Adhérez à Vivre les 2 Lions

Afin d'adhérer à l'association, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et nous le renvoyer à :

Vivre les 2 Lions - 23 avenue Pont-Cher - 37200 Tours

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Nom de la résidence : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

E Mail : .....@.....

Date de naissance : ...../...../.....

Afin de valider mon adhésion je verse une cotisation de

10 € - habitants 20 € - associations 50 € - entreprises/commerçants

en espèces

par chèque à l'ordre de "Vivre les 2 Lions"

Fait à ..... , le ...../...../.....

Signature:

En partenariat avec:

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
ADDITIONNER LES FORCES
MULTIPLIER LES CHANCES